

plus enthousiasmée du choix de son roi, Etienne devenait plus triste et plus insupportable, même pour ses parents.

L'oncle et parrain Jeantou (c'était son nom), fort marchand de bestiaux, sur le point de se retirer du commerce, l'oncle et parrain Jeantou, gros, gras et lourd d'esprit comme de corps, mais riche, et très-riche et garçon, aimait beaucoup son épaissi filleul.

Un soir, s'en revenant d'une foire où il avait vendu bœufs, vaches et moutons, de manière à se faire un très-beau sac de mignons louis d'or, après avoir déjà pris à la foire plus d'un large à-compte sur ce qu'il espérait bien boire encore avant de se loger entre ses draps, le gros oncle s'aperçut avec orgueil qu'il avait trouvé une nouvelle idée au fond de sa dernière bouteille. Tout le long de sa route, il rumina longuement son idée en se frottant plus d'une fois les mains, et rentra enfin joyeux chez le père d'Etienne. Là, voyant son neveu mélancoliquement assis, comme un homme à peu près hébété, au coin de la cheminée où cuisait le souper, il s'approcha doucement de lui, et de son énorme patte lui frappa sur l'épaule un coup à renverser un âne. Puis éclatant d'un gros rire, le gros homme qu'il était, et frappant à coups redoublés sur son gros ventre et sur sa grosse poche pleine de gros écus : "Ho ! Ho ! mon filleul, crie-t-il, il ne faut pas être abruti de chagrin comme ça ! Il y a des écus dans la maison ; ton oncle a de beaux écus en poche et de bons champs au soleil ; avec ça, garçon, il n'y a jamais de chagrin qui dure, parce qu'on peut toujours boire un bon coup à sa soif, et deux encore après. Pas de chagrin ici, allons ! que ta mère envoie chercher quatre bouteilles du plus vieux et du meilleur chez l'aubergiste ; nous rirons un peu ce soir, et peut-être aussi je te donnerai une petite idée qui ne te fera pas pleurer. Allons ! debout ! à table, soupions, buvons, nous causerons ensuite."

XXIII. UN SOUPER DE FAMILLE CHEZ LES PARENTS D'ÉTIENNE.

On se mit à table ; on but, et l'on but considérablement, tout en mangeant de même. Etienne faisait sa partie comme les autres dans cette importante besogne ; mais cela ne l'empêchait pas de rester très-maussade. Ce garçon avait l'appétit silencieux et le chagrin vorace. Son oncle lui versait coup sur coup d'effroyables rasades, sa mère lui bourrait son assiette d'énormes tranches de lard. Le mélancolique et désolé jeune homme engouffrait tout dans sa large bouche, et ne se déridait pas. L'oncle et parrain lui frappait parfois lourdement sur l'épaule, en lui disant à chaque instant : " Il faut boire, filleul, mais aussi il faut rire quand on a bu ! " Etienne répondait par un grognement inarticulé, l'aimable enfant ! et continuait, en gracieux convive, à noyer sans bruit, dans les flots de vin, des monceaux de chair. C'était charmant, comme on voit. Du reste, le sable le plus altéré ne boit pas mieux, un ogre affamé de huit jours ne dévore pas avec plus d'aisance que ne faisait cette brave famille, attablée ce soir-là pour longtemps.

Mais comme, au demeurant, le plus gros tonneau finit toujours par se remplir ; comme il n'est pas d'abîme qu'on ne pût combler à force d'y précipiter des montagnes, il arriva cependant un moment où la soif et la faim de nos gaillards finirent par faire une pause. Et le père d'Etienne, la mère d'Etienne, l'oncle d'Etienne et Etienne lui-même, s'entre-regardèrent alors avec un air à moitié ivre, mais, en revanche, complètement stupide.

" C'est donc le moment de parler, dit l'oncle Jeantou qui, tout sot qu'il pût être, était encore le plus malin de la bande.

— Oui, fit laconiquement le père.

— Certainement ! reprit la mère à l'unisson.

— Vraiment oui ! sembla dire Etienne lui-même, en se contentant toutefois de pousser un grognement affirmatif, complété par un lugubre mouvement d'adhésion.

— Eh bien, braves têtes d'ânes que vous êtes tous, vous voilà fort en peine, n'est-ce pas ? Ce filleul, lui, est tellement détraqué qu'il en devient plus bête que ses bœufs. Il aurait voulu être le roi du royaume ; et, comme c'est un autre qui en a la gloire, lui en a un souci qui le fait dépérir.

" Eh bien ! je vas vous dire : il ne faut pas entrer en désolation pour si peu de chose. J'ai mon idée, moi, une fameuse idée, comme vous allez voir. Vois-tu, Tiennon, je sais bien ta peine, et ça se peut guérir. Tu as beaucoup d'ennui de ne pas être roi, mais tu en as bien davantage que ce soit l'autre qui le sera.

" Eh bien, si ton oncle et parrain Jeantou s'en mêle, tu lui fermes joliment le bec à ce cadet-là, et ça sera tôt fait.

" Si, d'ici à un mois ou deux, pas davantage, et peut-être même avant la fête, le roi devenait ton domestique, Tiennon, et si tu devenais, toi, son maître, qu'est-ce que vous diriez, vous autres, et ça ne serait-il pas bien risible ? "

Et l'oncle Jeantou se mit à rire à gorge déployée ; et ses trois auditeurs le regardèrent avec une curiosité stupide, le père et la mère répétant à l'unisson :

" Ah ! oui vraiment ! bien sûr que ça serait risible ! bien sûr qu'il y aurait de quoi rire ! "

XXIV. COMMENT L'ONCLE JEANTOU ENTREPREND DE CONSOLER ÉTIENNE SON BEAU NEVEU.

" Eh bien, voici la chose, continua Jeantou. Le père Martin est certainement fort riche, plus riche que les autres, c'est bien clair. Il a les terres les plus belles de trois ou quatre communes à la ronde. Et, il faut être juste, on ne peut pas dire que son blagueur de valet leur ait fait du tort. Pour ce qui est de la culture, il s'y entend comme personne, on ne peut pas lui ôter ça. Pas moins, riche que riche, le père Martin, pour garder tout son bien en désintéressant, sans rien vendre, ses beaux-frères et ses neveux ; pour faire, enfin, à tout le monde ou sa légitime, le père Martin a eu de l'embarras ; tout ça, sans qu'on l'ait su, est venu à la fois : et ça l'a gêné, je le sais. Et si je le sais, c'est qu'il m'a emprunté à moi neuf mille francs, il n'y a pas encore bien longtemps.

— Bah ! dirent l'homme, la femme et l'enfant à la fois.

— C'est comme ça, reprit Jeantou ; il m'a demandé neuf mille francs pour deux ans. Je lui ai prêté la somme, mais je n'ai pas voulu donner le temps. Je lui ai dit que d'un moment à l'autre je pouvais avoir besoin de mon argent ; que je l'avertirais un mois d'avance, que ça lui donnerait toujours un peu de répit pour chercher ailleurs ; mais je n'ai pas voulu m'engager à attendre deux ans.... vous allez voir pourquoi.

— Eh bien ! dirent en chœur les trois autres.

— Eh bien ! vous ne comprenez pas ?

— Non ! firent-ils ensemble.

— C'est drôle qu'on j'aie tout seul de la compréhension pour toute la famille ! Vous ne voyez donc pas que, si je veux être un peu généreux, il dépend de moi de faire d'Etienne le meilleur parti des environs ? Si je lui donnais neuf mille francs comptant, les neuf mille francs, par exemple, que me doit le père Martin, et si je faisais encore mon héritier pour le reste de mon bien après moi, qui dira qu'Etienne ne pourrait pas choisir parmi toutes les filles du canton ?

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.